

SERVICES

VOTRE ESPACE CLIENT SALARIE



Les étapes à suivre pour vous connecter

1 J'active mon espace Client pour la première fois avec mon numéro client et un mot de passe temporaire

- J'accède à Groupama.fr et je clique sur Espace Client.
- Je renseigne mon numéro client à 8 chiffres que je retrouve sur mon contrat.
- Je renseigne mon mot de passe de 6 chiffres que j'ai reçu par courrier ou SMS.
- Je ne connais pas mon mot de passe, je clique sur mot de passe oublié et je me laisse guider.

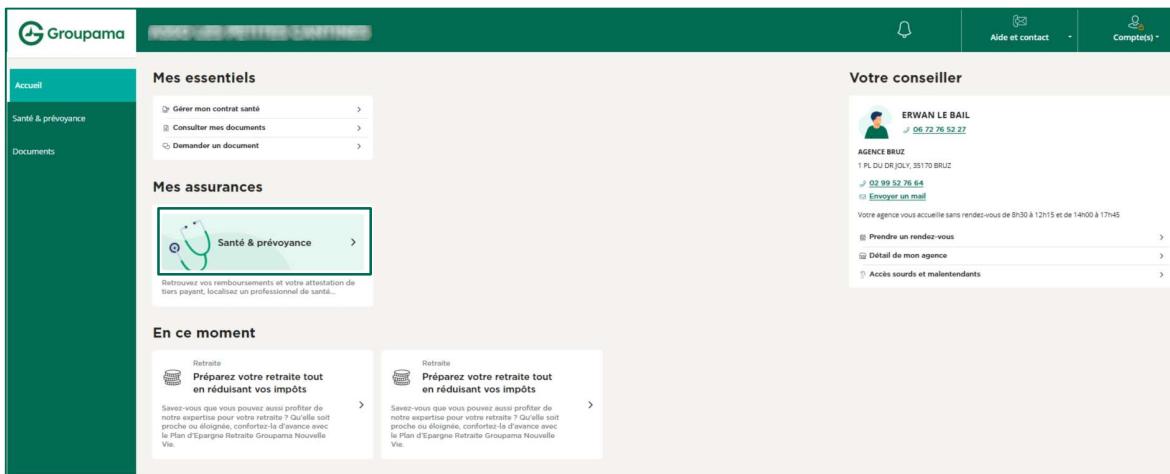


2 Je configure mon espace client avec mon adresse e-mail et un mot de passe personnalisé.

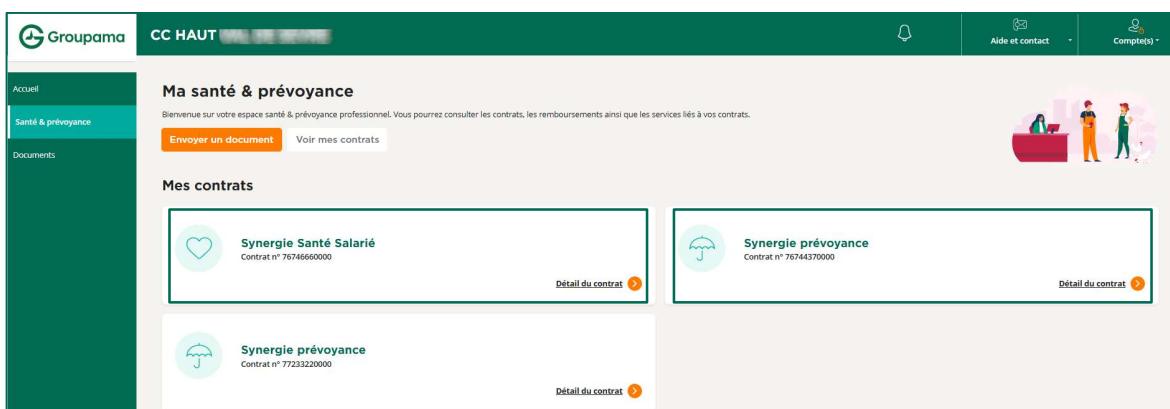
- Je remplace mon numéro client par mon adresse e-mail et qui deviendra mon nouvel identifiant de connexion.
- Je choisis mon mot de passe à 12 caractères minimum.



3 Je clique sur la rubrique « Santé & Prévoyance ».



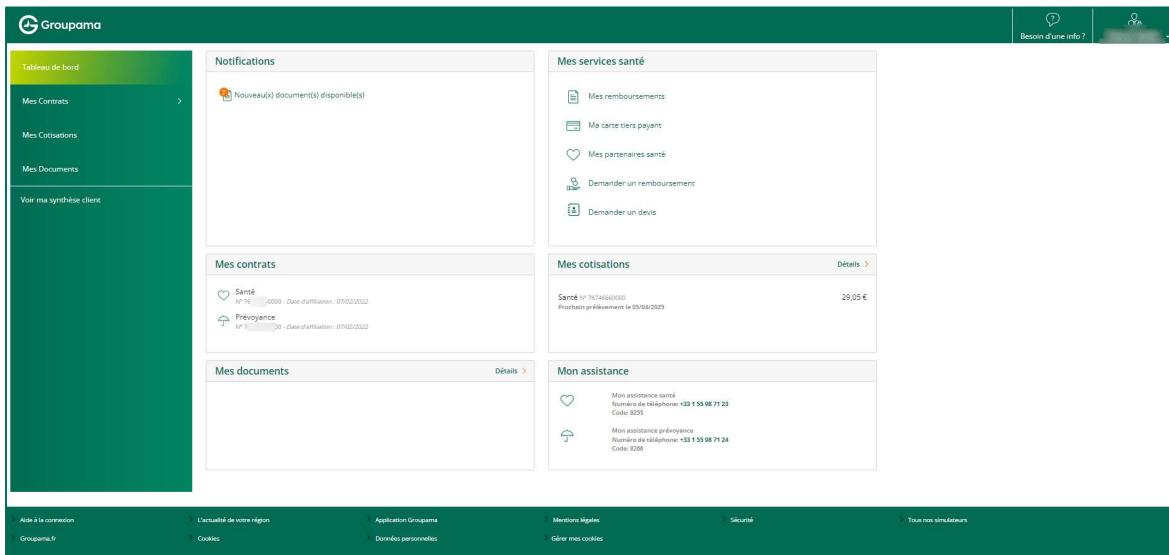
5 Je fais mon choix « Santé » ou « Prévoyance » puis je clique.



La gestion sereine des adhésions santé & prévoyance ...

J'ACCÈDE À TOUT MOMENT AUX DETAILS DE MES CONTRATS.

- En un clin d'œil, je visualise les informations sur mes garanties, mes franchises, **mes remboursements santé...**,
- Plus besoin de chercher dans mes papiers, mes documents utiles à la vie de mes contrats sont en ligne !

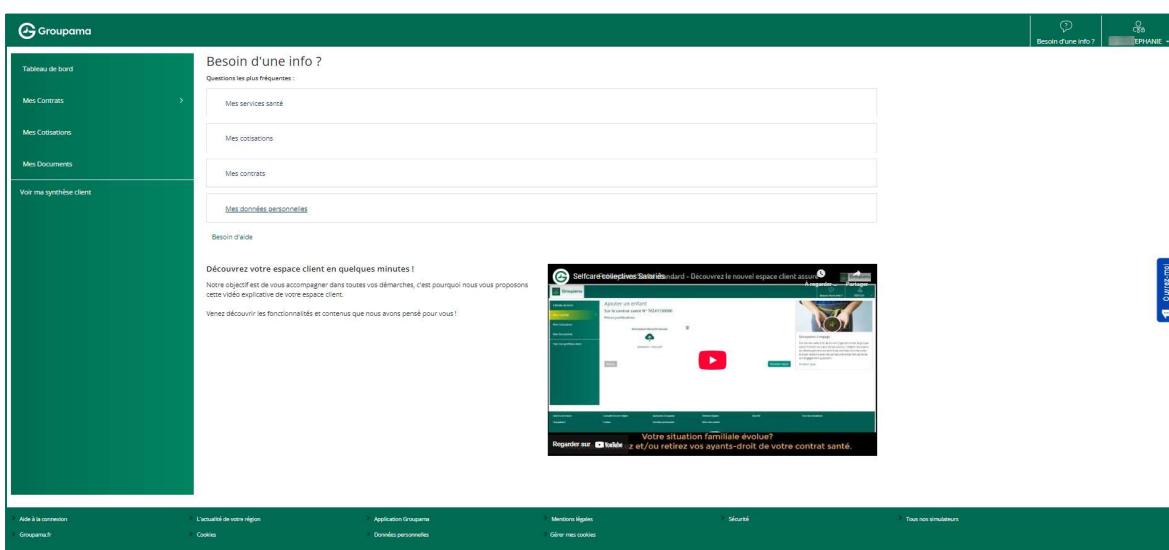


JE GAGNE DU TEMPS AVEC LES SERVICES EN LIGNE, JE PEUX :

- Mettre mes informations personnelles à jour, ajouter des bénéficiaires,
- Télécharger et imprimer ma **carte de Tiers-payant**,
- Mettre à jour mes coordonnées bancaires
- Echanger avec mon assureur
- Demander un devis** pour la prise en charge de mes frais de soins,
- Réaliser une désignation de **bénéficiaire en ligne** sur mon contrat prévoyance.
- Consulter mes **services d'assistance** (je deviens parent, j'aide un proche dépendant, etc.)

UNE QUESTION ?

Pratique ! Je trouve les questions les plus fréquentes pour me guider et j'ai également la possibilité de personnaliser ma demande !



Connectez-vous sur groupama.fr/contact et cliquez sur l'une de ces 4 solutions :

- Être appelé
- Appeler
- Envoyer un mail
- Prendre rendez-vous



Groupama, votre partenaire au quotidien

● Pour vous, salarié, des experts à votre écoute

- Diagnostic et solutions personnalisées en santé, prévoyance, retraite d'entreprise et épargne salariale, adaptés à la situation et aux besoins de votre entreprise.
- Démarches auprès de votre **ancien assureur** pour résilier votre complémentaire santé à tout moment (1).
- Accompagnement au formalisme de mise en place.

● Pour vous et vos proches

- Complémentaire santé, solutions de prévoyance, services à la personne, téléassistance, protection juridique.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

(1) Depuis le 01/12/2020, vous pouvez résilier votre complémentaire santé à tout moment dès lors que votre contrat a plus d'un an d'ancienneté.

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75383 Paris Cedex 08 – 343 115 135 RCS Paris - Les contrats d'assurance vie sont assurés par **Groupama Gan Vie** – S.A. au capital de 1 371 100 605 € - 340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75 008 PARIS – Entreprises régies par le code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) – 61 rue de Taitbout – 75 009 PARIS.